

**Interpellation de Monsieur Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant « la facture énergétique à Saint-Josse » au Conseil communal du 19 octobre 2022**

**« Le plus dur, nous y sommes. » En pleine crise énergétique, « il va falloir faire des choix courageux », a dit le ministre de l'Économie en France Bruno Le Maire**

Un million d'euros en plus ! C'est ce que devra payer, selon un récent article de presse, la commune de Schaerbeek pour sa facture d'électricité et de gaz en 2023.

En effet, la hausse des prix sur le marché impacte également les communes comme le confirme cet avertissement de **Sibelga** dont le nouveau contrat à prix fixe négocié à l'époque pour les 19 communes subira une augmentation en 2023 avec des conséquences sur l'utilisation de l'électricité et du gaz pour le personnel.

En outre d'autres problèmes budgétaires risquent également de pointer à l'horizon ce qui nécessiterait de faire appel à la Région bruxelloise et au ministre des Pouvoirs locaux pour une augmentation de la dotation aux communes.

Dès lors, je voudrais vous poser les questions suivantes :

- Quelle est la situation de la Commune de Saint-Josse pour sa facture d'électricité et de gaz actuelle et en 2023 ?
- Pourriez-vous nous donner un aperçu détaillé des mesures envisagées par la Commune pour faire face éventuellement à cette situation ?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

**Sujet :** Commerce à Saint Josse, un avenir ?

Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les Echevins, mesdames et messieurs les Conseillers communaux,

Récemment nous avons appris la fermeture prochaine de plusieurs commerces dans le quartier nord. En se promenant dans les diverses artères de la commune nous constatons également l'existence de nombreuses cellules commerciales vides. Pire encore, rien ne semble indiquer leurs prochains redéveloppements. Des rues comme le tronçon de la chaussée de Louvain entre Madou et la place Saint-Josse offrent ainsi depuis des mois, des années même un triste visage, comme le rappelait encore il y à près d'un an mon collègue Frédéric Roekens. La crise Covid et l'actuelle crise de l'énergie sont évidemment des facteurs qui ont pesé et expliquent sans doute pour partie cette situation mais cela ne doit pas empêcher nos autorités communales d'agir pour rendre vie aux commerces tennodois. Afin de mieux cerner l'ampleur de la problématique et de mieux discerner les contours de votre action, je souhaiterais donc savoir:

- Depuis 2018, combien y a t il eu de fermetures d'établissements de commerce sur le territoire communal, par catégorie d'activité? Et d'ouvertures de nouvelles enseignes?
- Depuis 2018, et par année, quelles superficies sont dédiées aux commerces sur notre territoire?
- A l'heure actuelle, combien de cellules commerciales vides sont recensées sur notre territoire? Quel pourcentage du total des cellules disponibles sur notre territoire cela représente-t-il?
- La commune a-t-elle défini un ratio optimal entre les différents types de commerces afin de promouvoir une offre commerciale diversifiée et de qualité aux tennodois?
- Quelles actions la commune met- elle en œuvre pour attirer de nouveaux commerçants et ainsi revitaliser le commerce dans nos quartiers?
- Dans le cas tout à fait spécifique des commerces implantés dans et autour du passage Rogier, dont on sait qu'ils sont amenés à vider les lieux d'ici quelques mois, un plan particulier d'accompagnement a t il été prévu pour leur permettre de poursuivre leurs activités dans le quartier?

En vous remerciant d'avance,

Pascal Lemaire

Mhadi Malika

Mr le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les échevins (es) et conseiller(es)

La présente interpellation fait suite à mon interpellation 'Verdurisons le béton dans nos écoles' présentée lors du conseil du 24 Novembre 2021, qui portait sur l'appel à projets de végétalisation des cours de récréations scolaires émis par Mr Alain Maron, ministre de l'environnement, de la santé et de la transition écologique.

Pour rappel, le budget alors alloué était de 5 millions d'euros. Cet appel visait particulièrement les écoles en zone densément peuplées et bâties, ce qui est particulièrement le cas des écoles de saint Josse. Malheureusement aucune de nos écoles n'avait participé, le collège n'ayant pas relayé l'information aux directions laissant ainsi filer un soutien de maximum 300 000 euros par cour de récréation et un accompagnement technique et pédagogique offert par Bruxelles environnement!

Au vu des réponses apportées en novembre dernier, on ne peut que constater que le collège semble ne pas bien percevoir l'importance des enjeux associés à ces espaces multifonctionnels, fréquentés plusieurs fois par jour et sur de longues années. Notre demande de verdurisation n'était donc pas une simple question de décoration sans aucune utilité pour les enfants. La végétalisation des cours de récréations est en effet aujourd'hui un enjeu important contribuant au bien être et au développement humain, social et psychique de la communauté scolaire mais aussi des quartiers qui entourent les écoles tout en étant plus globalement considérée comme une réelle opportunité environnementale contre l'extinction de la biodiversité, l'artificialisation des sols en milieu urbain et la lutte contre les îlots de chaleur ou les inondations.

En outre, la récréation n'existe pas par hasard, c'est un moment essentiel et privilégié pour que l'enfant se détende, se ressource, crée, joue, s'exprime librement, apprenne à interagir avec ses pairs. La cour de récréation et la période de pause qui y est associée est donc formative à différents titres. L'aménagement d'un tel système à dynamique propre, riche et complexe ne peut être appréhendé que si on arrive à accéder à une compréhension d'ensemble de tous les éléments et les relations qui le composent et justement afin de mettre en exergue tous les enjeux qui y sont liés de façon à favoriser l'apprentissage des liens sociaux, le vivre ensemble, l'appréhension collective d'un espace commun, citoyenneté, créativité, jeux, expression, ressourcement, découverte, activité physique, sécurité....

La Fédération Wallonie Bruxelles, consciente de l'importance du temps passé dans la cour de récréation, a lancé cet été un autre appel à projet visant à améliorer le vivre ensemble dans cet espace particulier, via la circulaire 8696 publiée le 26/8/2022, « Appel à projets 2022-2023 à destination des écoles : Accompagnement à la transition vers une cour de récréation partagée ».

L'objectif de cette initiative est le soutien et le développement de projets portant sur l'accompagnement à la transition vers une cour de récréation partagée (genre, handicap ...) dans les écoles fondamentales.

Le projet prévoit qu'un budget de maximum 10.000€ sera alloué à chaque établissement scolaire bénéficiaire de l'accompagnement pédagogique par un opérateur externe en vue de l'acquisition et l'installation de matériel inclusif, du marquage au sol ou de végétation permettant un réel partage des cours de récréations, et donc une mise en œuvre effective de son projet pédagogique.

En parallèle et dans les limites du budget disponible, une subvention par établissement scolaire pourra être octroyée à chaque opérateur sélectionné par le jury de l'appel à projets.

Rappelons également que l'appel à projets stipule, entre autres conditions, que la demande formulée par l'école doit être issue d'un processus de co-construction avec tous les acteurs de l'établissement (élèves, parents, personnel, direction, PO, CPMS, PSE,....)

La date limite pour introduire une telle demande de subside était fixée au 15 octobre 2022. Saint Josse sera-t-elle présente au rendez-vous ou laissera-t-elle passer l'opportunité? Concrètement mes questions sont donc:

1/ La commune a-t-elle relayé l'appel à projets vers les écoles ? Si , pourquoi? Si Oui

2/ a-t-elle reçu des retours des écoles indiquant la volonté de participer à l'appel?

3/ Si c'est le cas pourriez-vous nous donner les noms des écoles qui participent ainsi que les opérateurs candidat?

4/ Si cela ne fut pas le cas, Pourquoi ?

Merci